



VINDUPAYSDEHERVE

2 février 2022

## Communiqué de presse

**En ce jour de la Chandeleur, « Vin du Pays de Herve » vient de sortir un nouveau produit : PARALLELE 50**

La Coopérative « Vin du Pays de Herve » vient de développer un cidre : un cidre avec du raisin. Il s'appelle PARALLELE 50 ! Cette nouveauté a été créée au Pays de Herve, le plateau herbager que traverse le 50ème Parallèle



### **Un cidre de vignerons**

L'année 2021 n'a pas été facile pour les vignerons : gel printanier et été pluvieux ont drastiquement réduit les quantités de raisins vendangés. Qu'à cela ne tienne : le Pays de Herve est reconnu pour ses bocages et ses arbres fruitiers à hautes tiges. L'idée d'utiliser des pommes de notre région s'est imposée. Nous avons fait presser ces pommes à moins de 10 km de notre chai.

En produisant ce cidre, nous avons pu mieux utiliser nos nouvelles installations. Nous démontrons également notre capacité d'adaptation et d'innovation. Il est vrai que nous nous écartons de l'objet social de la coopérative et cette décision ne fut pas aisée à prendre pour le Conseil d'Administration. Les pommes étaient là, nos installations étaient prêtes à les recevoir et nous garantissons un revenu supplémentaire à la coopérative. Nous espérons maintenant que le public appréciera notre nouveau produit.

### **Résultat après fermentation ?**

Un cidre délicieusement parfumé aux raisins que nous désirons maintenant partager avec vous. Ce nouvel effervescent accompagnera dignement les crêpes que vous préparerez à l'occasion de la chandeleur (pour rappel, c'est le 2 février 2022).

### **Où trouver *Parallèle 50* ?**

Allez sur notre site internet (à la page BOUTIQUE) :

<https://www.vindupaysdeherve.be/boutique>

Certains magasins de notre région ont également accepté de référencer ce produit dans leurs rayons. Cette liste de magasins va s'allonger au fil des semaines et des mois. Vous pouvez retrouver la liste de ces magasins sur

<https://www.vindupaysdeherve.be/parallele50>

Ou tout simplement sur [www.parallele50.be](http://www.parallele50.be)

## **A propos de « Vin du Pays de Herve »**

Créée en 2017, la Coopérative Vin du Pays de Herve compte aujourd'hui plus de 700 coopérateurs. Elle a planté 8 hectares de vignes sur les communes d'Aubel, Plombières et Thimister-Clermont. Avec ses 40.000 pieds de vigne sur ses 8 hectares, la coopérative espère produire chaque année environ 40.000 bouteilles. Les premières vendanges ont eu lieu en septembre 2020.

**Contacts presse : Michel Schoonbroodt** – Directeur de la Coopérative Vin du Pays de Herve  
[info@vindupaysdeherve.be](mailto:info@vindupaysdeherve.be) ou 0472/49 37 09

Devenir coopérateur ?

Acheter les vins de la coopérative ?

Rendez-vous sur [www.vindupaysdeherve.be](http://www.vindupaysdeherve.be)